

Exemple de procédure de contrôle des échelles

FICHE DE CONTRÔLE DES ECHELLES ET ESCABEAUX
AIDE À L'EXAMEN VISUEL : LISTE DES POINTS DE CONTRÔLE

Les pièces d'usure telles que sabots, cordes etc. doivent être remplacées uniquement par les pièces d'origine du fabricant afin de garantir la sécurité et l'adaptation maximale.

Echelles

Contrôle général commun à tout type d'échelle

1. Contrôle de l'état général et présence de tous les accessoires.
2. Contrôle de l'usure ou du manque éventuel d'un ou plusieurs sabots (*patins antidérapants*)
3. Contrôle visuel de la déformation éventuelle des échelons ou montants.
4. Contrôle de la présence des informations de sécurité (*étiquette*)
5. Contrôle visuel des sertissages (*assemblage montant-marches*)
6. Contrôler que l'échelle n'a pas été modifiée ou percée.
7. Vérifier que les échelons ne tournent pas.
8. Vérifier que l'échelle ne déhanche pas (*rigidité de l'ensemble*)
9. Vérifier que les extrémités des montants ne sont pas tordues.

Stockage : l'échelle doit être sur l'engin, à plat sur le sol ou suspendue en au moins 3 points (*pour éviter les flexions*)

Contrôles spécifiques :

Echelle à coulisse à cordes

1. Vérifier que les cordes sont en état.
2. Vérifier que les patins de glissement en polyamide sont en état.
3. Vérifier que le basculeur (*appareil d'enclenchement/parachute*) est en état.
4. Contrôler la tenue de la poulie.
5. Vérifier l'état des roulettes supérieures.

Echelle à coulisse à main

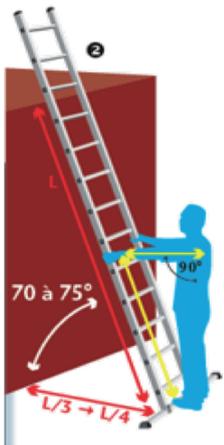
1. Vérifier l'état des glissières.
2. Vérifier le fonctionnement des crochets de verrouillage des plans.

Echelles à crochets

1. Vérifier la présence et le piquant des crochets.
2. Contrôler l'écartement des crochets.
3. Lorsqu'elles existent, vérifier que les articulations sont en état et s'enclenchent parfaitement.

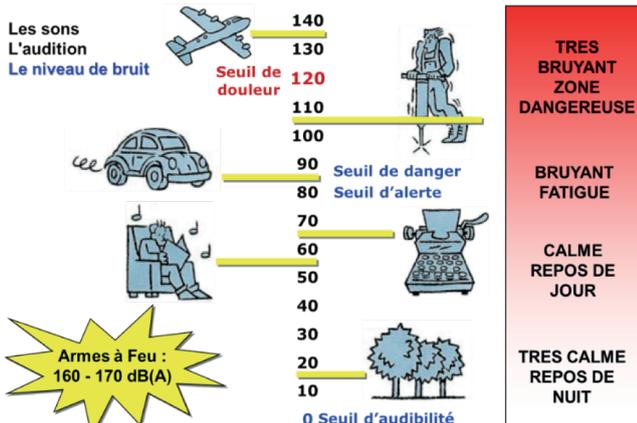
Escabeaux et marche pieds

1. Contrôle visuel de l'usure ou perte des sabots.
2. Contrôle visuel des sertissages (*assemblage montant-marches*)
3. Contrôle visuel de la déformation éventuelle des marches et s'assurer qu'elles ne tournent pas.
4. Vérifier l'état de la plateforme (*repose-pieds*) ainsi que son système de fixation.
5. Contrôle de la liaison des 2 plans (*montée/béquille*) : s'assurer que l'articulation n'a pas de jeu.
6. Contrôler la bonne tenue du garde-corps/porte-outils.
7. Vérifier la rigidité de la liaison montant/marches.
8. Vérifier la bonne fermeture et ouverture du produit.



Règles de positionnement d'une échelle :

- Dépassement d'un mètre du niveau d'accès
- Pied d'échelle tel que l'angle entre le sol et l'échelle soit entre 70 et 75°



SITUATIONS N°8 ET 9

Seuils réglementaires d'exposition au bruit (en exposition moyenne quotidienne sur 8 heures notée $L_{EX,8h}$ et en exposition instantanée aux bruits très courts (niveau crête) noté L_{PC}).

